

pourra difficilement en faire la culture à l'avenir. Il faut que le prix du tabac se raffermisse. Je dirai à la Chambre et au public qu'il existe une coalition pour l'achat du tabac, en ce sens que les représentants de la British Leaf Tobacco Company, c'est-à-dire l'Imperial Tobacco, de la Grande-Bretagne et d'Irlande, viennent en Canada et achètent leur tabac par l'intermédiaire des représentants de l'Imperial Tobacco Company du Canada. S'il n'y a pas coalition, il y a un monopole, ce qui est beaucoup plus grave. Je fais ces observations simplement pour démontrer que j'en sais plus long au sujet du tabac que n'en dit l'ouvrage invoqué par l'honorable député.

M. VALLANCE: Existe-t-il, au sujet de la besogne accompli par ces bureaux impériaux des rapports que la Chambre pourrait consulter?

L'hon. R. WEIR: Il existe un certain nombre de rapports sur les sujets que j'ai mentionnés dans une réponse à une question posée par l'honorable député de Vancouver. L'honorable député de Témiscouata a passé outre une couple de sujets susceptibles d'intéresser le comité; c'est-à-dire, la raison pour laquelle tout le crédit n'a pas été utilisé l'année dernière et ce pourquoi, cette année, le crédit semble avoir été augmenté. L'argent doit être payé en sterling et, l'an dernier, comme celui-ci faisait perte, le montant du crédit ne fut pas requis en entier. Cette année, lorsque les crédits ont été préparés, le fait que le sterling faisait prime explique l'augmentation du crédit. Outre ceux que j'ai mentionnés, il y a des rapports sur les recherches relatives au sol, et à l'hygiène des animaux. Je serai bien aise de fournir des exemplaires de ces rapports à quiconque les désire. Tout le travail de ces bureaux ne concerne pas les recherches, la publicité et le commerce; il consiste simplement dans la compilation et la distribution de renseignements. L'accord fut conclu en 1929 pour une période de cinq ans expirant en 1934-1935.

L'hon. M. MOTHERWELL: L'une des raisons pour lesquelles ce crédit est critiqué, c'est que vendredi dernier le premier ministre a soumis au comité un article presque semblable, inscrit à la page 54 du budget, touchant les bureaux agricoles. Comme les explications ont été très vagues, et que le ministre de l'Agriculture n'a pas donné de détails, plusieurs honorables députés ne semblent pas savoir ce dont il s'agit, vu que les services paraissent faire double emploi, mais je ne pense pas qu'il en soit ainsi. Ce crédit existe depuis 1929, et n'a guère été censuré, car les bureaux sont une sorte de chambre de compensation et s'occupent en même temps de recherches

[M. Gott.]

importantes pour l'édification non seulement des autres parties de l'empire mais de nous-mêmes. Je citerai comme exemple les travaux de recherches relatifs aux sujets importants de la rouille du blé et de la pathologie animale, qui se font au laboratoire de Hull. Quiconque passerait une demi-heure dans ce laboratoire, l'un des mieux outillés du continent, saurait ce que le Gouvernement actuel et son prédécesseur ont fait à cet égard. Ces bureaux centraux en Grande-Bretagne sont une chambre de compensation pour renseigner les dominions sur les progrès accomplis par chacun dans les divers domaines des recherches. Cela permet à chaque partie de l'empire de savoir ce que font les autres, dans toutes les sphères. C'est un travail important, et je crois que nous devrions adopter ce crédit. Si je voulais faire une attaque générale des crédits du ministère de l'Agriculture, je préférerais m'en prendre à quelque autre article, surtout à celui qui est réduit.

L'article à l'étude est l'un des deux qui sont augmentés. Je me sens disposé à féliciter le ministre de maintenir ce travail. Tous les autres dominions présentent-ils leurs rapports et paient-ils leur quote-part?

L'hon. R. WEIR: Oui.

L'hon. M. MOTHERWELL: Cela semble satisfaisant. Si je me croyais justifié, à l'heure actuelle, de faire des observations touchant la tendance du ministère à réduire tous les crédits à l'exception de deux, en un temps où l'agriculture est dans le marasme et a besoin d'un secours plus marqué plutôt qu'amoindri, c'est ce que je reprocherais, mais ce n'est pas le moment propice. Je suis donc disposé à appuyer le ministre au sujet de la légère augmentation de ce crédit qui a déjà été soumis dans un but très louable.

M. VALLANCE: Malgré tout le respect que je dois à l'ex-ministre de l'Agriculture, qui témoigne de la sollicitude au sujet de ce crédit, je dirai qu'il y a des questions qui ne peuvent être posées que maintenant touchant ce bureau. Que font les autres parties de l'empire, et quelles sont leurs contributions respectives pour ce bureau?

L'hon. R. WEIR: Les contributions sont les suivantes:

Royaume-Uni	£3,750
Par l'intermédiaire du Colonial Office	3,750
Canada	3,125
Australie	3,125
Inde	2,187 10s.
Union du Sud Africain	1,562 10s.
Nouvelle-Zélande	1,250
Etat libre d'Irlande	625
Rhodésie du Sud	250
Soudan anglo-égyptien	250
Terre-Neuve	125